

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Décembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Poids du service de la dette dans les économies de la CEMAC

Selon le [rapport sur la politique monétaire](#) publié par la BEAC, le poids du service de la dette publique dans les pays de la CEMAC a significativement évolué entre 2018 et 2024, reflétant des tendances contrastées liées aux niveaux d'endettement, à la capacité de mobilisation des ressources publiques et aux pressions budgétaires spécifiques à chaque État membre.

La hausse de la dette brute rapportée au PIB, passée de 49 % en 2018 à 55 % en 2024 en zone CEMAC, a directement contribué à la progression des charges liées au service de la dette publique - *paiements annuels requis pour honorer les intérêts et le remboursement du principal de la dette publique* - sur les recettes budgétaires et les exportations. Ce contexte évolue dans un environnement marqué par une croissance économique modérée, avec un taux moyen de 3,7 % attendu en 2024. Cette croissance, bien qu'en reprise par rapport aux années précédentes, paraît trop limitée pour générer les marges budgétaires nécessaires à une réduction notable des pressions liées au service de la dette.

Le ratio du service de la dette publique par rapport aux recettes budgétaires indique la proportion des ressources publiques absorbée par le remboursement des obligations financières de l'État. Cet indicateur, est passé de 14,9 % en 2018 à 22,8 % en 2024 avec un pic à 27,2 % en 2020, signifiant que les gouvernements allouent une proportion plus importante de leurs revenus à la dette. Cette situation s'inscrit dans un contexte où les recettes fiscales progressent à un rythme limité en raison d'une base fiscale restreinte. Par ailleurs, l'augmentation des taux d'intérêt sur le marché régional, passés de 4,7 % en juin 2018 à 8,1 % en mars 2024, a renchéri le coût du refinancement des engagements domestiques, accentuant les pressions budgétaires. Cette combinaison de facteurs pourrait accroître le risque d'éviction, réduisant ainsi les marges pour financer les autres dépenses budgétaires.

- Sur la base des données par pays disponibles, c'est au Gabon que le niveau de service de la dette/recettes publiques est le plus élevé, avec un ratio à 50 % en 2020 redescendant à 39,6 % en 2024, soit une hausse marquée de 20,4 points par rapport à 2018, où il s'élevait à 19,2 %. Au Cameroun, après un pic à 28,8 % atteint en 2021, le ratio a progressivement diminué pour s'établir à 15,2 % en 2024, enregistrant toutefois une augmentation de 4,4 points par rapport à 2018 (10,8 %). En Guinée équatoriale, le ratio a fluctué entre un creux à 6,9 % en 2018 et un sommet à 41,1 % en 2020, avant de s'ajuster à 7,6 % en 2024, marquant une progression modérée de 0,7 point par rapport à 2018. Enfin, au Tchad, une progression notable est observée, évoluant de 18,8 % en 2018 à 22,7 % en 2024, soit une hausse de 3,9 points, après un recul temporaire à 13,9 % en 2023.

LE CHIFFRE A RETENIR

22,8%

Ratio du service de la dette publique/recettes budgétaires de la CEMAC en 2024

Le ratio du service de la dette par rapport aux exportations de biens et services non financiers (XBSNF) illustre la pression exercée par le service de la dette sur les revenus **d'exportation d'un pays et sa dépendance** aux recettes extérieures pour honorer ses engagements financiers. Entre 2018 et 2024, cet indicateur a doublé, évoluant de 7,6 % à 14,5 %, traduisant une dépendance accrue des économies aux **revenus générés par les exportations pour honorer leurs engagements financiers à l'étranger**. Dans la région CEMAC, cette progression au cours des deux dernières années est en partie due à la baisse des prix du pétrole, principale source de devises, ayant régressé de 99,8 USD/baril en 2022 à 81 USD attendus en 2024.

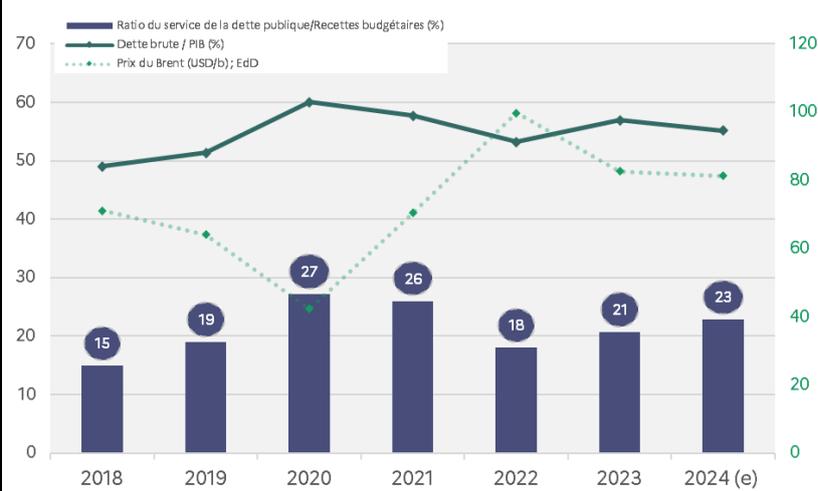
- Néanmoins, ce ratio met en lumière des disparités marquées dans la dépendance aux recettes **d'exportation pour le remboursement des dettes publiques, reflétant en partie les écarts** dans les niveaux de dette rapportée au PIB entre les différents pays. Toujours sur la base des données disponibles par pays, au Cameroun, le ratio a connu une progression notable, culminant à 28,6 % en 2021 avant de se stabiliser à 17,3 % en 2024, marquant une hausse de 8,2 points par rapport à 2018. Au Gabon, l'évolution est encore plus marquée, avec un bond de près de 10 points, atteignant 17,7 % en 2024 contre 7,9 % en 2018. Le ratio a culminé en 2020 à 30,2 %, mais a connu une baisse sensible en 2022, atteignant son minimum de 6,6 %. En Guinée équatoriale, le ratio, bien que globalement plus faible, est passé de 2,8 % en 2018 à 6,4 % en 2024, soit une augmentation de 3,6 points de pourcentage. La valeur la plus élevée a été observée en 2020 (19,2 %), avant de reculer fortement en 2022 pour atteindre un plancher de 0,8 %. Quant au Tchad, le ratio a progressé de 9,2 % en 2018 à 12,4 % en 2024, enregistrant son niveau le plus élevé cette même année, après un creux à 6,9 % en 2023.

Pour 2025, les projections pour la CEMAC suggèrent une amélioration des deux ratios, traduisant une légère détente des contraintes liées au service de la dette. Le ratio du service de la dette publique/recettes budgétaires est attendu en diminution à 17,6 %, mais demeure à un niveau élevé. De même, le ratio du service de la dette/XBSNF se réduirait à 12,3 %, reflétant une moindre pression sur les revenus **d'exportation, mais toujours indicative d'une charge importante** pour les économies de la région.

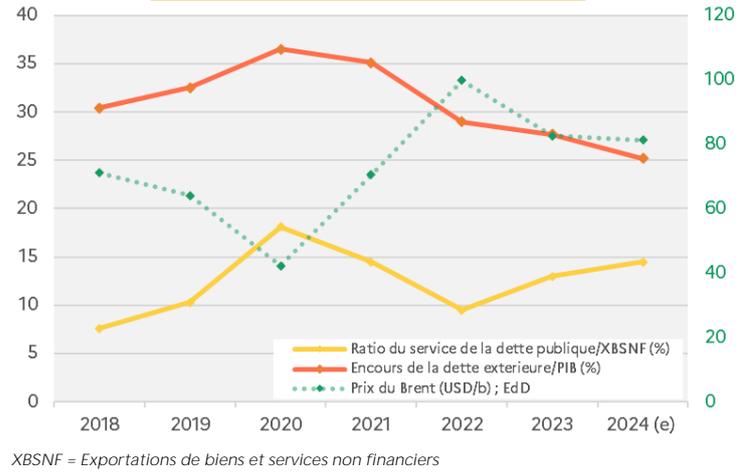
Ibrahim Barry, Conseiller financier pour l'Afrique centrale

Graphiques du mois

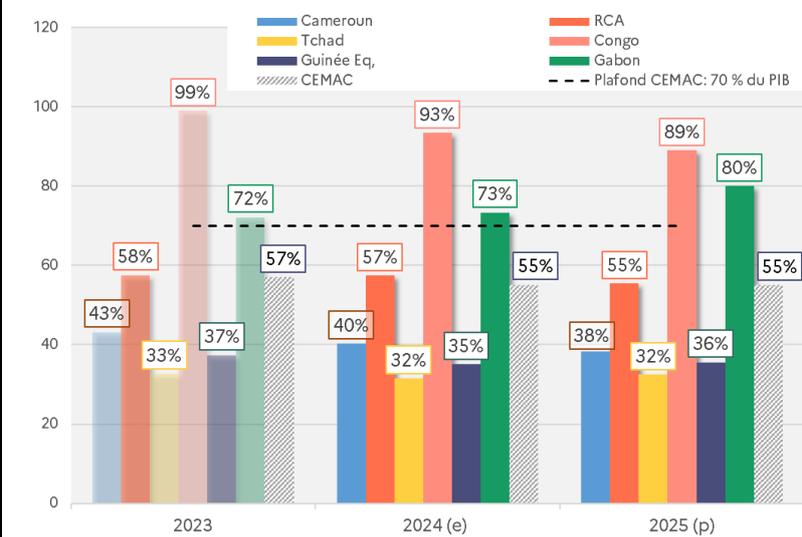
CEMAC: Pression budgétaire et cours du pétrole



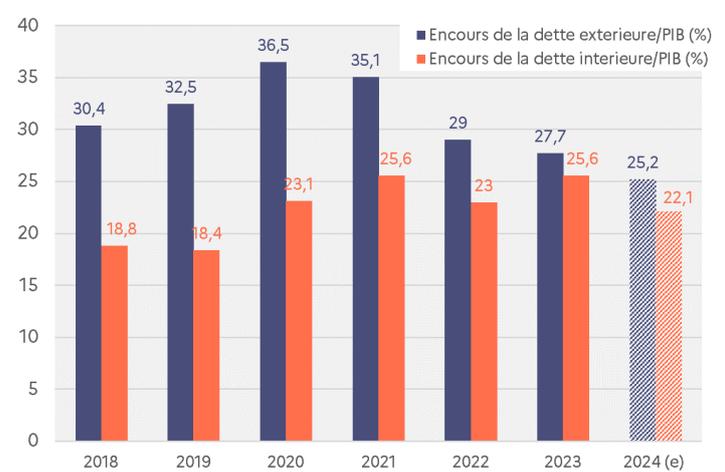
CEMAC: Pressions extérieures et cours du pétrole



CEMAC: Prévisions du ratio de dette brute/PIB (%)



CEMAC: évolution de la composition de l'encours de la dette (%)



Source : SER à partir des données de la BEAC (CPM, septembre 2024)

Indicateurs macroéconomiques

		Croissance du PIB réel		Inflation (m.a)		**Solde public (% PIB)		Dette publique (% PIB)		Solde courant (% PIB)		*Dette extérieure (% PIB)	
		2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
		CEMAC											
	Cameroun	3,2 %	3,9 %	7,4 %	4,4 %	-0,6 %	-0,5 %	43,2 %	40,3 %	-3,9 %	-2,8 %	29,4 %	28,6 %
	RCA	0,7 %	1,4 %	3,0 %	4,7 %	-3,6 %	-3,1 %	57,6 %	57,4 %	-8,8 %	-8,6 %	21,8 %	22,3 %
	Congo	2,0 %	2,8 %	4,3 %	4,0 %	5,8 %	3,8 %	99,0 %	93,3 %	6,4 %	2,5 %	39,4 %	37,7 %
	Gabon	2,4 %	3,1 %	3,6 %	2,1 %	-1,9 %	-3,9 %	72,1 %	73,3 %	5,4 %	5,1 %	37,5 %	33,6 %
	Guinée Eq.	-6,2 %	5,8 %	2,5 %	4,0 %	2,5 %	3,0 %	37,4 %	35,1 %	-0,8 %	-0,4 %	12,9 %	11,1 %
	Tchad	4,9 %	3,2 %	4,1 %	4,9 %	-1,3 %	-0,7 %	32,7 %	31,5 %	-0,9 %	-1,7 %	16,9 %	13,6 %
	CEMAC	2,3 %	3,6 %	5,5 %	4,0 %	0,1 %	-0,3 %	52,9 %	50,8 %	-0,5 %	-0,7 %	27,3 %	25,4 %
	RDC	8,4 %	4,7 %	19,9 %	17,8 %	-1,7 %	-2,0 %	14,4 %	11,5 %	-6,3 %	-4,0 %	12,4 %	13,2 %
	Sao Tomé	0,4 %	1,1 %	21,2 %	17,1 %	1,1 %	4,0 %	50,7 %	40,6 %	-12,3 %	-7,2 %	N.A	N.A

Source : FMI (octobre 2024), *BEAC (juin 2024), **solde budgétaire global (dons inclus)

* * *

Régional

Sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la CEMAC

Le 16 décembre 2024, un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la CEMAC s'est tenu à Yaoundé, placé sous le thème de l' « Évaluation de la situation et des perspectives économiques, monétaires et financières de la CEMAC : Mesures de consolidation de la résilience ». Malgré une situation macroéconomique jugée moins critique qu'en 2016, le sommet a mis en exergue des préoccupations significatives quant aux perspectives économiques de la sous-région. Selon le [dossier de presse](#) du sommet, qui reprend les données de septembre de la BEAC en privilégiant le scénario optimiste, la croissance économique au sein de la zone CEMAC reste modeste attendue à 3,7 % en 2024. Parallèlement, l'inflation, bien qu'en baisse resterait au-delà du seuil de convergence (fixé à 3 %), atteignant 4,0 % en 2024 et 3,3 % en 2025. La position extérieure devrait quant à elle se dégrader à moyen terme avec pour conséquence un ratio de couverture des réserves estimé à 3 mois d'importations des biens et services (en dessous de 5 mois préconisés), en raison de la forte incertitude entourant la dynamique des cours du pétrole. De plus, l'exposition des banques aux risques souverains s'est considérablement accrue, passant de 10 % du total des actifs en 2015 à 31 % en 2023, soulignant une vulnérabilité notable du secteur financier. En réponse à ces défis, les chefs d'Etat ont appelé, dans un [communiqué final](#), à une diversification accrue des économies, à une consolidation rigoureuse des finances publiques, à une gestion prudente de l'endettement, ainsi qu'à un renforcement de la mobilisation des ressources des partenaires.

4^{ème} session ordinaire du Comité de politique monétaire de la BEAC

La [quatrième session](#) ordinaire du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC s'est tenue le 23 décembre 2024. Lors de cette session, l'évolution récente de la conjoncture

économique et les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales ont été examinées. Les perspectives ont été actualisées par rapport au CPM tenu au mois de septembre dernier. Ainsi, dans le scénario de base pour la zone CEMAC, en 2024 le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 2,7 % (-0,2 pp de révision) après 2 % en 2023 (-0,2 pp de révision). La BEAC prévoit désormais une atténuation des tensions inflationnistes à 4,4 % en 2024, malgré une révision à la hausse de 0,2 pp, après un niveau de 5,6 % en 2023. De même, selon la BEAC, le niveau des réserves en mois d'importations diminuerait à 4,4 mois contre 4,9 mois en 2023.

CEMAC : Vers la mise en circulation de nouvelles pièces de monnaie en 2025

À l'issue de son conseil d'administration du 18 décembre 2024, la BEAC dans un [communiqué](#) envisagerait de mettre en circulation, en 2025, une nouvelle gamme de pièces de monnaie dite de « type 2024 ». Les détails sur les caractéristiques de cette nouvelle gamme de pièces n'ont pas été communiqués par l'institution sous-régionale. Cependant, il faut noter que malgré de nouvelles injections de pièces de monnaies opérées courant 2024, la sous-région reste confrontée à une pénurie persistante, entravant les transactions quotidiennes.

Cameroun

Adoption du projet de loi de Finances 2025

Le projet de loi de finances pour l'exercice 2025, adopté après examen parlementaire et [promulgué](#) par la présidence le 23 décembre 2024, prévoit un budget à 7 317,7 Mds FCFA, en légère hausse de 0,5 % par rapport à 2024. Basé sur une hypothèse de croissance de 4,1 % et une inflation de 4 %, le budget prévoit 5 548,1 Mds FCFA de recettes internes et dons, malgré une baisse anticipée des recettes pétrolières de 9 % à 734,8 Mds FCFA. Les dépenses courantes, estimées à 3 465 Mds FCFA (+2 % par rapport à la LFI2024), intègrent la réduction de 94 % des

subventions sur les prix les hydrocarbures pour atteindre 15 Mds FCFA, en lien avec la baisse attendue du prix mondial du baril de pétrole et de la parité dollar-FCFA. Parallèlement **l'enveloppe dédiée au budget** d'investissement public (BIP) devrait se chiffrer à 1863,1 Mds FCFA, marquant une hausse de 16,1 % et portant le **poids des dépenses d'investissement à 33,5 %** des dépenses budgétaires totales de l'Etat en 2025. Le projet de loi de finance prévoit un déficit budgétaire global, dons compris, de 107,8 Mds FCFA (soit 0,3 % du PIB) en 2025, en amélioration par rapport à 2024 (0,4 %). Le besoin global de financement s'élève à 1 795 Mds FCFA, en baisse de 15 % par rapport à 2024, principalement en raison de la réduction de 83 % **de la provision destinée à l'apurement des restes** à payer du Trésor. Cependant, cette diminution est compensée par une hausse du service de la dette extérieure (+86 Mds FCFA) et par **l'augmentation de la dotation pour l'apurement** de la dette flottante (+60,5 Mds FCFA). Pour couvrir son besoin de financement, l'État camerounais optera pour des tirages extérieurs sur prêts-projets d'un montant de 840 Mds FCFA, des émissions de titres publics de 380 Mds FCFA, des financements bancaires de l'ordre de 220,6 Mds FCFA, des appuis budgétaires de 165 Mds FCFA et enfin des financements exceptionnels des partenaires techniques et financiers de 189,4 Mds FCFA.

Rapport sur l'exécution du Budget de l'État au 1er Semestre

Le 3 décembre 2024, le ministère des finances a rendu public le [rapport d'exécution](#) du budget de l'État au premier semestre 2024. Il en ressort qu'à fin juin 2024, le budget de l'État a enregistré un excédent de 44,8 Mds FCFA. Les ressources mobilisées ont atteint 3 209,6 Mds FCFA, soit 44,1 % des prévisions annuelles révisées, dont 3 199 Mds FCFA pour le budget général. Les recettes fiscales se sont élevées à 1 884,1 Mds FCFA, en hausse de 90,5 Mds par rapport à l'année précédente. En glissement annuel, les recettes pétrolières ont reculé de 23 % pour s'établir à 348,9 Mds FCFA, tandis que les recettes non pétrolières, principalement fiscales, ont atteint 2 009,4 Mds FCFA. Les emprunts ont rapporté 818,4 Mds FCFA, soit

41,4 % de la prévision annuelle, dont 327,3 Mds FCFA pour les projets d'investissement. Les charges budgétaires exécutées à fin juin ont totalisé 3 079 Mds FCFA (42,3 % des prévisions), dont 1 631,4 Mds FCFA pour les dépenses courantes (56,9 % des charges) et 949,5 Mds FCFA pour le service de la dette publique, en hausse de 5,6 % par rapport à 2023. Les dépenses d'investissement sont restées limitées à 496,1 Mds FCFA, soit 30,9 % des prévisions annuelles.

La BAfD approuve un prêt de 330 M EUR pour la réhabilitation de la route Ngaoundéré-Garoua

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) a [approuvé](#), le 13 décembre 2024, un prêt de 330,48 M EUR, dont 12,2 M EUR à taux concessionnel, pour soutenir la quatrième phase du **Programme d'appui au secteur des transports (PAST 4)** au Cameroun. Ce projet stratégique concerne la réhabilitation de la section Ngaoundéré-Garoua, un tronçon de 278 km du corridor Douala-Ndjamena, essentiel pour **dynamiser l'économie nationale et régionale**. En **s'attaquant à la dégradation de cette voie**, le projet vise à améliorer les échanges commerciaux et à réduire les coûts de transport.

Agriculture : Accord pour un prêt de 47,3 Mds avec UKEF

Le Cameroun a [obtenu](#) un prêt de 47,3 Mds FCFA de l'agence britannique United Kingdom Export Finance (UKEF) pour développer 15 000 hectares de terres agricoles. Cet accord de prêt a été signé lors du Forum sur le commerce et **l'investissement en Afrique de l'Ouest et du Centre** tenu à Londres le 4 décembre 2024. Ce financement permettra d'aménager des terres, d'améliorer l'irrigation, de fournir du matériel agricole moderne et de construire des infrastructures routières, dans le cadre d'un projet mené par l'entreprise britannique Incatuk Limited. L'objectif est d'augmenter la productivité agricole, améliorer les conditions de vie rurales et contribuer à la sécurité alimentaire du pays.

Soutien au Secteur Privé : Une ligne de crédit de 12,8 Mds FCFA pour des banques et EMF

Le gouvernement camerounais, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et cinq institutions financières (NFC, La Régionale Bank, NOFIA, Savana Islamic Finance, FOCEP), a [signé](#) le 27 novembre cinq conventions visant à mettre en place des mécanismes de financement dédiés **aux entreprises. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « Opération de Soutien au Secteur Privé camerounais affecté par la pandémie de la COVID-19 » (OSSP-CMR). Doté d'un financement total de 12,8 Mds mobilisé** auprès de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), le projet prévoit une enveloppe de 8 Mds FCFA destinée à des crédits à taux préférentiel de 5 % et à des subventions ciblant les start-ups, les PME innovantes et les entreprises dirigées par des femmes. Les plafonds des prêts sont fixés à 8 M FCFA pour les TPE et 50 M FCFA pour les PME.

La CDEC réalise son premier investissement sur le marché des titres publics

Le 9 décembre 2024, la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun (CDEC) a marqué son entrée sur le marché des titres publics en souscrivant à 3 000 Bons du Trésor Assimilables (BTA) **d'un montant total de 3 Mds FCFA**, rémunérés à un taux de 6,7 % sur une maturité de 52 semaines. Cette acquisition portait sur la ligne de BTA « CM1300000765 », émise dans le cadre **d'une opération syndiquée ayant permis au Trésor public camerounais de mobiliser 25 Mds FCFA.** Ce premier investissement de la CDEC **s'inscrit dans un élargissement** de son mandat, autorisé récemment par le ministère des finances, qui lui permet désormais **d'intervenir sur une gamme élargie d'instruments financiers.** Il convient de noter que cette initiative a été rendue possible par la collecte des avoirs en déshérence auprès des banques camerounaises, un processus suivi par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

(COBAC) qui évoquait un vide juridique autour de la gestion de ces avoirs.

Accord entre Dangote Refinery et Neptune Oil pour la livraison de carburant vers le Cameroun

Dangote Refinery et Neptune Oil ont [annoncé](#) le 12 Décembre 2024 avoir conclu un accord pour la fourniture de carburant au Cameroun. Les **deux sociétés indiquent qu'une première** expédition de 60 000 tonnes de carburant de qualité Premium Motor Spirit (PMS) destiné, notamment aux véhicules et aux générateurs aurait été initiée. Les détails concernant les **modalités autour de son importation n'ont pas** été communiqués. Neptune Oil devient ainsi le principal importateur de produits raffinés depuis la raffinerie de Lekki, située près de Lagos. Leur objectif serait de « renforcer la sécurité énergétique nationale et de satisfaire la demande croissante en énergie dans la région ».

L'italien Ati Bonisa décroche le contrat pour la réhabilitation de la route Bekoko-Limbé-Idenau

Le 29 novembre, l'entreprise italienne de BTP Ati Bonisa a conclu un accord avec le ministère des travaux publics pour la réhabilitation de la route Bekoko-Limbe-Idenau dont le coût prévisionnel des travaux est de 113,18 Mds FCFA. Les travaux, dont le lancement est prévu à la mi-janvier 2025, **s'étendront sur une durée de 12 mois.** Ils incluront la construction de 93,6 km de route ainsi que la réhabilitation de deux axes secondaires : une liaison de 10 km entre Mutenguene et Buea, et un tronçon de 4,85 km reliant le port de Tiko à Mutenguene.

Infrastructures routières : la Chine renforce sa présence

La China First Highway Engineering Co (CFHEC) a [remporté](#) un marché de 20 Mds FCFA pour la construction de 33 km de routes dans la région nord du Cameroun, dans le cadre du Plan **d'urgence triennal pour l'accélération de la** croissance économique (Planut). Ce projet, intégré au tronçon Guidjiba-Taparé long de 57 km, comprend notamment la réalisation de la

route reliant le Pont de la Bénoué à Taparé, un pont de 18,4 mètres à Wafango, ainsi que des aménagements hydrauliques et des dispositifs de signalisation. Les travaux, prévus sur 30 mois, **ont été attribués à la suite d'un [appel d'offres](#) international lancé en procédure d'urgence le 17 avril 2024** par le ministère des travaux publics. Déjà bien implantée au Cameroun, CFHEC participe également à des projets d'envergure tels que la réalisation de la deuxième phase de l'**autoroute Douala-Yaoundé** et la construction de 10 km de voies le long du fleuve Wouri.

Centrafrique

Rapport national sur le climat et le développement pour la RCA

La Banque mondiale a rendu public le 4 décembre 2024 son [rapport](#) national sur le climat et le développement. Ce rapport souligne l'**urgence de renforcer la résilience face aux changements climatiques et de freiner la pauvreté qui pourrait augmenter respectivement de 3 % en zone urbaine et 6 % en milieu rural d'ici 2050.** Le document met en évidence l'**impératif d'une diversification économique afin de réduire la dépendance aux secteurs agricoles et forestiers, particulièrement vulnérables aux chocs climatiques.** Sans réformes immédiates, ces perturbations pourraient entraîner des pertes de PIB allant **jusqu'à 8 % d'ici 2050.** Le rapport identifie quatre priorités principales pour renforcer sa résilience, réduire la pauvreté et favoriser une croissance durable dans le pays : (i) le renforcement de la résilience des infrastructures essentielles, (ii) l'**appui au partenariats publics-privés pour l'énergie renouvelable et l'électrification rurale,** (iii) la promotion de l'éducation et de la communication au sujet du changement climatique et (iv) la mise en œuvre de réformes de gestion des ressources naturelles.

Congo

L'objectif d'une production pétrolière au Congo de 500 000 barils par jour est repoussé à 5 ans

C'est à l'horizon 2025 que les autorités congolaises espéraient faire passer à 500 000 b/j la production pétrolière du Congo qui est actuellement de 260 000 b/j. Cet objectif serait désormais hors de portée. Le pays est confronté à une baisse de sa production pétrolière par rapport au pic de 350 000 b/j atteint en 2019, du fait de l'arrivée à maturité de plusieurs gisements. L'échéance visée pour doubler le niveau actuel de production est finalement [projetée](#) à 5 ans, selon une information récente citant le ministre des hydrocarbures du Congo. D'ici là, les opérateurs poursuivent leurs investissements, à l'instar de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) qui a lancé le 18 novembre 2024 la campagne de forage de deux nouveaux puits sur son permis d'exploration Nanga I. Il est par ailleurs attendu pour 2025 un **nouveau cycle d'attribution de licences pour l'exploration pétrolière et gazière.** Enfin, afin de résorber le problème de pénurie de carburant, des commandes ont été engagées par la SNPC, en sus de ce que la raffinerie du Congo pourra produire, pour couvrir les mois de novembre et décembre 2024 ainsi que janvier 2025.

Congo Terminal s'associe au chinois CRBC pour la construction d'une nouvelle plateforme portuaire au PAPN

Pour la construction du nouveau quai de son projet d'extension au port autonome de Pointe-Noire (PAPN), Congo Terminal, filiale d' Africa Global Logistics (AGL), s'est [associée](#) début novembre à la société China Road and Bridge Corporation (CRBC). Les travaux de ce nouveau quai, baptisé « Môle Est », avaient été lancés en mars 2024 et devraient s'achever en 2027. Ce projet d'extension représente un coût de plus de 400 M EUR. Il vise à anticiper l'évolution des capacités de transport maritime mondiales et à

positionner le PAPN comme la plateforme portuaire de référence en Afrique centrale. Môle Est répondrait à tous les standards d'un terminal moderne capable d'accueillir les plus gros porte-conteneurs.

Le Congo entre dans l'ère de la 5G

Le Congo-Brazzaville, à travers la société de téléphonie mobile MTN Congo, a [lancé](#) officiellement, le 21 novembre 2024 à Brazzaville, la cinquième génération de communications mobiles (5G), devenant ainsi le premier pays à **mettre en œuvre cette technologie en Afrique centrale**. La 5G, opérationnelle dans les deux grandes villes du pays, succède à la quatrième génération (4G), et offre un débit 10 fois plus rapide et une latence fortement réduite, divisée **par 10**. Elle devrait permettre d'éviter la saturation des réseaux 4G déployés sur plus de 96 % du territoire national. Cette avancée est la conséquence de l'évolution des infrastructures de connectivité dans le pays. Le Congo dispose **de l'accès à deux câbles sous-marins majeurs**, à savoir le WACS, en service depuis 2012, et le câble 2Africa, inauguré en 2024. Les [modalités d'accès à ces câbles ont été définies](#) par le régulateur, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE).

Le PATN contribue à réduire la fracture numérique au Congo

Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), dont le financement à hauteur de 60 Mds FCFA a été approuvé par la Banque mondiale en 2022 pour une durée de cinq ans, vise à **accroître l'accès des zones mal desservies à l'internet haut débit et à la téléphonie mobile**. Outre la Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement [financent](#) ce projet à hauteur respectivement de 15 M EUR et 21 M EUR. Conformément à son ambition de contribuer à réduire la fracture numérique au Congo, le PATN a **signé en novembre 2024 avec l'opérateur de téléphonie mobile MTN Congo un [contrat](#) d'1 Mds FCFA (environ 1,5 M EUR) devant permettre à MTN Congo de connecter 76 localités à la 3G, en lien avec le Fonds d'accès pour les services universels des communications électroniques**

(Fasuce). Des défis restent à relever, notamment la maintenance des réseaux, la formation des populations à l'utilisation des nouvelles technologies et le développement de contenus locaux.

Gabon

Emissions sur le marché de la CEMAC

Le Trésor public gabonais a lancé une [opération d'émissions de Bons de Trésor Assimilables \(BTA\)](#) pour un montant de 14 Mds FCFA et d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA) **d'une valeur allant de 25 à 32,5 Mds FCFA**. Ces titres auront une maturité de trois à cinq ans, avec des **taux d'intérêt variant entre 5,75 % et 6,5 %**. Au total, le Gabon espère mobiliser 80Mds FCFA destinés à financer les projets du Plan National de Développement de la Transition (PNDT).

Réforme du code électoral et poursuite de la transition

La Commission nationale d'élaboration de l'avant-projet de Code électoral ([CNEAPCE](#)) a été mise en place le 9 décembre dans le but de réviser le code électoral, étape essentielle avant les élections présidentielles. Le CNEAPCE présidée par Murielle Mikoue, ministre de la **Réforme des Institutions**, a **jusqu'au 24 décembre pour faire ses propositions**. Ce nouveau cadre juridique devra garantir la transparence des futures échéances électorales de 2025.

BGFI Bank annonce son entrée en bourse

BGFI Holding Corporation a [annoncé](#) le 9 décembre le **lancement d'une offre publique d'achat par introduction en bourse d'une partie de son capital social**. L'opération vise la création d'actions nouvelles à hauteur de 10%. Les actions seront cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC). Les fonds levés permettront à BGFI Holding de poursuivre ses actions de développement et de

mener à bien son nouveau **Projet d'Entreprise 2026-2030** qui sera dévoilé mi-2025.

Guinée Équatoriale

Comptes nationaux au 3^{ème} trimestre

D'après le [rapport](#) sur les comptes nationaux publié par l'**institut national de Statistique de Guinée Equatoriale (INEGE)** le 24 décembre, l'économie nationale a enregistré une légère baisse de 0,4 % au troisième trimestre par rapport à la même période en 2023. Le PIB pétrolier a progressé de 0,4 %, tandis que le PIB non pétrolier a reculé de 1 %. Cette baisse s'explique principalement par les performances négatives des secteurs de la construction (-23,7 %), des activités financières (-20,1 %), des transports et communications (-12,2 %), de l'électricité, de l'eau et du gaz (-10,2 %), des industries extractives (-3,7 %) et du commerce (-2,7 %). En revanche, les secteurs de l'administration publique et de la sécurité sociale, la production de gaz et dérivés, ainsi que les industries agroalimentaires ont respectivement progressé de 6,2 %, 3,9 % et 2,2 %. Comparé au deuxième trimestre de l'année en cours, le PIB a diminué de 2,5 %, principalement en raison des baisses dans les secteurs de l'électricité, de l'eau et du gaz (-13,6 %), de l'administration publique et de la sécurité sociale (-7,2 %), du commerce (-2,8 %) et des industries extractives (-2,3 %).

Rapport sur le commerce extérieur en 2023

L'INEGE a rendu public, ce 24 décembre, son [rapport](#) sur le commerce extérieur en 2023. Il en **ressort qu'en 2023**, la Guinée Équatoriale a vu la valeur de ses exportations de biens chuter de 28,6 % à 3 846,6 Mds FCFA, principalement en raison d'une baisse de 30 % des exportations de combustibles fossiles reflétant la diminution des prix des hydrocarbures sur le marché international. Les hydrocarbures représentaient 93,8 % des exportations, suivis des ferrailles de véhicules et autres artefacts (4,1 %), du bois (1 %) et du cacao (0,02 %). En 2023, 76,9 % des

exportations étaient destinées à dix pays, dont la Chine, l'Espagne, l'Italie, la Corée du Sud, les Pays-Bas, l'Allemagne et les États-Unis, qui ont absorbé 54,2 % de ses exportations.

Tchad

Consultation du FMI au titre de l'article IV

Le 9 décembre 2024, le conseil d'administration du FMI a [conclu la revue au titre de l'article IV](#) pour le Tchad. En 2023, la croissance économique du pays a atteint 4,8 %, soutenue par une progression de 4,5 % des secteurs non pétroliers, principalement en raison de la reprise agricole et de l'augmentation des investissements publics, tandis que le PIB pétrolier a enregistré une hausse de 7,6 %. Cependant, en 2024, la croissance devrait ralentir à 3,1 %, en raison de la baisse de la production agricole, impactée par des inondations, et d'une diminution attendue de la production pétrolière. L'inflation, qui a été volatile ces dernières années atteignant en moyenne 4,1 % en 2023 après un pic à 8,3 % fin 2022. Toutefois, elle a de nouveau progressé à 8,7 % à la mi-2024, en raison de la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires. Les services du FMI prévoient un ralentissement de l'inflation, qui devrait atteindre une moyenne de 4,4 % en 2024. Après une augmentation substantielle en 2023 (atteignant 11,9 % du PIB non pétrolier), le déficit primaire non pétrolier a reculé à 4,2 % du PIB non pétrolier au cours des sept premiers mois de 2024, en raison d'une réduction de l'utilisation des procédures de dépenses d'urgence, d'une maîtrise des dépenses et des contraintes de financement. La dette publique totale a diminué à 34,2 % du PIB en 2023, grâce à des prix pétroliers élevés qui ont stimulé les recettes publiques.

Tchad - Banque Mondiale : Lancement d'un projet d'appui à la transformation numérique

Le 6 décembre 2024, les autorités tchadiennes ont procédé au [lancement du Projet d'appui à la transformation numérique \(PATN\)](#), financé par la

Banque mondiale à hauteur de 123,2 M USD. Ce projet vise à réduire la fracture numérique en **améliorant la connectivité, en facilitant l'accès aux services publics numériques** pour 2 millions de personnes, et en formant 400 000 bénéficiaires, dont 25 000 femmes et jeunes filles. Il s'inscrit dans le cadre du **Plan stratégique de développement numérique (2020-2030)**, en réponse aux faibles indices numériques du pays. Malgré une couverture 3G et 4G atteignant 68 % et 36 %, respectivement, les coûts élevés des services et l'absence de 5G freinent l'accès. Le PATN ambitionne également d'intégrer l'intelligence artificielle, bien que le Tchad figure parmi les derniers au classement mondial en matière de préparation à l'IA — le Tchad se classe 47ème sur le continent africain selon le rapport « Government AI Readiness Index 2022 » publié par Oxford Insights.

Le FAD accorde un don de 11,5 M USD pour le développement de chaînes de valeur agricoles

Le 17 décembre 2024, le Conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD), le guichet de prêt à taux concessionnel du Groupe de la BAfD, a [accordé](#) un don de 11,5 M USD au Tchad pour le **Projet d'appui au développement des infrastructures rurales et des chaînes de valeurs agricoles (PADIR-CVA)**. Ce projet vise à augmenter la production du riz par l'irrigation pour s'affranchir des aléas climatiques et contribuer à réduire l'insécurité alimentaire au Tchad. Le projet prévoit l'aménagement de 240 hectares de périmètres irrigués avec une station de pompage solaire, des réseaux d'eau en PVC, des canaux bétonnés, et des pistes d'accès, tout en protégeant la zone avec une digue. Il inclut également des actions de renforcement des capacités des producteurs, de promotion de l'entrepreneuriat féminin et jeune, et de développement des chaînes de valeur agricole.

Publication des statistiques sur les recettes publiques par l'OCDE

L'OCDE a [publié](#) le 10 décembre ses analyses statistiques concernant les recettes publiques au

Tchad et en Afrique. Grâce à ces analyses l'OCDE met en exergue l'augmentation du ratio impôts/PIB au Tchad qui a augmenté de 3,3 pp entre 2021 et 2022, passant de 7,3 % en 2021 à 10,7 % en 2022 (contre 0,5 pp d'augmentation moyenne en Afrique et un ratio de 16 % en 2022). Le Tchad reste en dessous de la moyenne continentale avec une différence de 5.3 points de pourcentage. La principale source des recettes fiscales au Tchad en 2022 provenait des impôts sur les bénéfices des sociétés qui représentait 61 % suivi des impôts sur les biens et les services autres que la TVA à hauteur de 22 %. En 2022, les recettes non fiscales du Tchad représentaient 2,7 % du PIB avec les loyers et les redevances comme plus grands contributeurs aux recettes non fiscales à hauteur de 51,6 % (soit 1,4 % du PIB).

RDC

Promulgation de la Loi de Finances 2025

Suite à l'examen par les parlementaires, la loi de finances pour l'exercice 2025 a été [promulguée](#) par le président de la République le 22 décembre. Le pays a augmenté son budget 2025 de 25,8 % par rapport à l'année précédente, en raison d'une augmentation projetée des recettes fiscales et de la croissance économique. Les dépenses passeront à 18,3 Mds USD contre 14,54 Mds USD l'année dernière. Le gouvernement vise également à accroître la collecte des impôts et les revenus issus des ressources internes. Les recettes fiscales devraient augmenter de plus de 18 %, soutenues par les contributions du secteur minier, l'élargissement de la base fiscale et des efforts renouvelés pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale. Les redevances de 339,43 M USD provenant d'un accord minier révisé avec Sinohydro Corp et le China Railway Group seront incluses pour la première fois dans les revenus non fiscaux. Le projet de loi de finances adopté prévoit une croissance économique de 5,7 % et une inflation de 10,3 % contrastant avec les prévisions du FMI pour 2024, qui tablent sur une croissance économique de 4,7 % et une inflation de 17,8 %.

Sao Tomé-et-Principe

Accord pour un programme de Facilité Élargie de Crédit avec le FMI

Le 19 décembre 2024, le Conseil d'administration du FMI a [approuvé](#) un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'une durée de 40 mois pour São Tomé-et-Principe, d'un montant de 18,5 M DTS (environ 24 M USD, représentant 125 % de la quote-part du pays), destiné à soutenir les réformes économiques et structurelles du pays. Cette décision s'accompagne d'un décaissement immédiat de 5 M USD. Avec une croissance économique atone, estimée à 0,4 % en 2023, le pays fait face à des défis macroéconomiques considérables, tels que des besoins importants en importations de carburant, un potentiel d'exportation limité et de faibles réserves internationales. Un choc sévère de la balance des paiements survenu début 2023 a engendré un important déficit de financement extérieur. La croissance devrait rester faible, à 0,9 % en 2024, bien que l'inflation ait amorcé une tendance à la baisse, atteignant 14 % en 2024 après avoir été de 21,2 % en 2023 et 18 % en 2022.

Sao Tomé-et-Principe rejoint la catégorie des pays à revenu intermédiaire

L'ONU a [annoncé](#) le 13 décembre que Sao Tomé-et-Principe cessait officiellement de faire partie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Le retrait du pays de la liste des PMA souligne les efforts entrepris par les autorités et par la communauté internationale. Parmi les réalisations importantes, **l'augmentation de l'accès à la** couverture santé universelle qui passe de 47 % en 2010 à 59 % en 2021, ou encore le classement du pays au 11^{ème} rang sur 54 pays africains de **l'Indice Ibrahim de la Gouvernance** en Afrique.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé

Rédacteurs : Mohamed AYIAGNIGNI (SER Yaoundé) ; Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) ;

Pascal Fornage - Agathe LEBEAU (SE Libreville) ; Aloïse MAS-MEZERAN (AFD-Bangui) ; Fabien BLEUZET (AFD-N'djamena)

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner